

**Description du cours : cours concernant les premiers secours en entreprise industrielle.**

### **Cours de base A1 (1 jour)**

- Objectifs :** Acquérir les notions essentielles en matière de premiers secours en entreprise.
- Programme :**
- Organisation sanitaire en entreprise, alarme;
  - Tâches du secouriste d'entreprise, catégorie A selon la Solution de branche, ch. 5.1.4;
  - Évaluation et prise en charge du blessé, situations particulières, infirmerie;
  - Exercices pratiques.
- Public :** Ce cours est destiné à tous les secouristes d'entreprise, avec ou sans notions préalables.
- Durée :** 1 jour, de 08h30 à 17h00, repas de midi et pauses inclus.
- Coût :** CHF 210,- par participant.  
Le coût d'inscription comprend la documentation qui accompagne le cours, les pauses-café et le repas de midi (y compris l'eau minérale).
- Réduction :** Participation de la Convention patronale de CHF 20,- par collaborateur d'une entreprise conventionnée (affiliée à l'une des 6 associations membres de la CP).
- Note :** Si ce cours de base a déjà été suivi, on s'inscrira de préférence au cours A2, ½ jour.

### **Cours de répétition A2 (1/2 jour)**

- Objectif :** Rafraîchir les connaissances essentielles en matière de premiers secours en entreprise.
- Programme :**
- Rappel du programme du cours A1;
  - Sujets particuliers (choix) : électrocution, intoxication en cas d'incendie, oxygénation;
  - Réponses aux préoccupations des participants, retours d'expériences.
- Public :** Ce cours est destiné aux secouristes d'entreprise ayant suivi le cours A1 et aux secouristes d'entreprise de type B, selon la Solution de branche, ch. 5.1.4.
- Durée :** ½ jour, de 08h15 à 12h00 ou de 13h15 à 17h00.
- Coût :** CHF 100,- par participant.  
Le coût d'inscription comprend la documentation qui accompagne le cours et la pause-café.
- Réduction :** Participation de la Convention patronale de CHF 15,- par collaborateur d'une entreprise conventionnée (affiliée à l'une des 6 associations membres de la CP).
- Note :** Si les participants souhaitent prendre le repas de midi sur place (facultatif), l'indiquer sur le bulletin d'inscription. Le service SST effectuera les réservations. Le repas (environ CHF 25,-) est à payer directement au restaurateur.

### **Informations générales**

- Intervenants :** Moniteurs de niveau professionnel et médecins.
- Moyens :** Démonstrations, matériel didactique, mannequins.
- Participants :** Groupes de 20 personnes environ.  
Une attestation SST est remise à chaque participant **présent pendant toute la durée** du cours.  
Pour les spécialistes MSST, le cours compte comme formation continue :
- A1 compte pour **2** unités (UFC);
  - A2 compte pour **1** unité (UFC).
- Lieux, dates :** Voir sur le bulletin d'inscription.
- Inscriptions :** Au moyen du **bulletin d'inscription** (respecter les délais indiqués).  
L'entreprise recevra une confirmation, les détails d'organisation et une facture.  
En cas d'inscriptions trop peu nombreuses ou pour des raisons majeures, des cours peuvent être annulés. Les personnes déjà inscrites en seront averties.  
En cas de forte participation, d'autres dates de cours peuvent être planifiées. Les participants concernés seront préalablement contactés par le service SST de la CP.
- Conditions d'admission :** Seules les entreprises affiliées à la Solution de branche horlogère et microtechnique peuvent inscrire leur personnel aux cours pour secouristes d'entreprise.  
Le prix du cours doit avoir été payé avant la séance.
- Contact :** Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) - Service SST  
2301 La Chaux-de-Fonds - 032 910 03 83 - [info@cpih.ch](mailto:info@cpih.ch)